



# Procès-verbal du Conseil Académique Du 7 février 2023

Le mardi 07 février 2023 à 9H00  
Liste d'émargement

	Nom	Prénom	Quorum	SIGNATURE
	GEOFFROY	Michel	1	P
Collège A : 14	AURORE	Guylène	1	P
	BANCE	Philippe	1	P
	CHALI	Jean-Georges	1	A
	CORDEL	Nadège	1	P
	DAVID	Carine	1	P
	DRAME	Moustapha	1	P
	FLORY	Anny	1	P
	GASPARD	Sarra	1	A
	INAMO	Jocelyn	1	A
			1	
	JOSEPH	Philippe	1	Procuration L.CASSIN
	MOPHOU	Gisèle	1	P
	ROOS	Christophe	1	P
	SOUBDHAN	Ted	1	P
Collège B : 10	CASSIN	Laura	1	P
	COUDEVYLLE	Guillaume	1	P
	FACORAT-GASPARD	Brigitte	1	A
	GROS- DESORMEAUX	Jean-Raphael	1	P
	JOACHIM	Jean-Louis	1	P
	LEBRINI	Mounin	1	P
	LOUIS-ROSE	Carole	1	P
	MANYRI	Laurent	1	P
	PHILIPPON	Melody	1	P
ROGERS	Dominique	1	P	
Collège C :	CORBIN	Elsa	1	P
	DUBOST	Isabelle	1	P
	LAWRENCE	Génica	1	P
	MATHOURAPARSAD	Sébastien	1	P
Collège D :	BELLANGER	Jean-Pierre	1	P
	RAMASSAMY	Mickaëlle	1	P
Collège E	LETIN	Grégory	1	A
	MARTY AUGUSTIN-LUCILE	Gilian	1	A
	PLACIDE	Patrick	1	A
	SIARRAS	Patrick	1	P
Collège : BIATSS	FAURE	Agnès	1	P
	GILLOT	Michelle	1	Procuration RM.NAIGRE
	JEAN-BAPTISTE	Pascale	1	P
	MAMES	Patricia	1	P
	NAIGRE	Rose-Marie	1	P
	ROUYARD	Francky	1	P
Collège : Doct	CHAPRON	Stéphane	1	A
	COET	Linda	1	A
Collège : Doct	AGRIODOS	Euzanne	1	Procuration A.PRUDENT
	ARTIGNY	Coralie	1	Procuration L.MANYRI

	BAUDIN	Salomé	1	A
	BAYBAUD	Marc-Olivier	1	A
	COUFFE	Alexy-Kanel	1	A
	HAUTERVILLE	Stacy	1	A
	LARECHE	Darnley	1	A
	MARIN	Lucas	1	A
	PRUDENT	Aurélie	1	P
	RAFAEL	Weni	1	A
	RINALDO	Ethan	1	Procuration A.PRUDENT
	RIPPON	Carl	1	A
Pers. Ext	BELLEMARE	Roland	1	A
	BESSADA	Catherine	1	Procuration C.ROOS
	EL GANAQUI	Mohammed	1	Procuration C.ROOS
	HO HIO HEN	Catherine	1	A
	LOUVET	Sandrine	1	A
	MARVILLE	Michel	1	A
	OZIER-LAFONTAINE	Harry	1	Procuration G.MOPHOU
	VEGA-RUA	Anubis	1	P
TOTAL			62	

## Conseil académique du 07 février 2023

### Ordre du jour :

- 1) Propos liminaires du président
- 2) Approbation de procès-verbal : séance du 28/11/202
- 3) Affaires institutionnelles : Schéma directeur pluriannuel handicap 2023-2026
- 4) Affaires pédagogiques
  - a) Dossier d'auto-évaluation des formations d'ingénieur de l'UA – nouvelle accréditation
  - b) Fiches RNCP des formations d'ingénieur
  - c) Organisation du 2ème cycle des études de médecine et modalités de contrôle des connaissances.
- 5) Affaires scientifiques
  - a) Dotation annuelle de fonctionnement des unités de recherche
  - b) Rubriques BQR pour répartition 2023
- 6) Questions diverses

## [Vérification du quorum]

### **Monsieur le Président**

Bonjour Chers collègues. Merci de votre présence. Je vais commencer par l'appel.

### **Ont répondu présents (dans l'ordre) :**

Madame Guylène AUREORE - Monsieur Philippe BANCE - Monsieur Moustapha DRAME - Madame Gisèle MOPHOU - Monsieur Ted SOUBDHAN - Madame Laura CASSIN (qui remplace Monsieur Laurent BRUNEAU) - Monsieur Guillaume COUDEVYLLE - Monsieur Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX - Monsieur Jean-Louis JOACHIM - Monsieur Mounin LEBRINI - Madame Carole LOUIS-ROSE - Monsieur Laurent MANYRI - Madame Melody PHILIPPON - Madame Elsa CORBIN - Madame Isabelle DUBOST - Madame Génica LAWRENCE - Monsieur Sébastien MATHOURAPARSAD - Monsieur Jean-Pierre BELLANGER - Madame Mickaëlle RAMASSAMY - Monsieur Patrick SIARRAS - Madame Agnès FAURE - Madame Pascale JEAN-BAPTISTE - Madame Patricia MAMES - Madame Rose-Marie NAIGRE - Monsieur Francky ROUYARD - Madame Aurélie PRUDENT - Madame Anubis VEGA-RUA - Monsieur Christophe ROOS - Monsieur Jean-Georges CORDEL - Madame Dominique ROGERS - Madame Anny FLORY.

### **Ont donné procuration :**

Madame Michelle GILLOT à Madame Rose-Marie NAIGRE.  
Monsieur Philippe JOSEPH à Madame Laura CASSIN  
Monsieur Euzanne AGRIODOS à Madame Aurélie PRUDENT.  
Monsieur Ethan RINALDO à Madame Aurélie PRUDENT.  
Madame Catherine BESSADA à Monsieur Christophe ROOS.  
Monsieur Mohammed EL GANAOUÏ à Monsieur Christophe ROOS.  
Monsieur Harry OZIER-LAFONTAINE à Madame Gisèle MOPHOU.  
Madame Coralie ARTIGNY à Monsieur Laurent MANYRI.

### **Monsieur le Président**

Monsieur BRUREAU est remplacé par Madame Laura CASSIN. Monsieur BRUREAU étant devenu professeur des universités, il quitte donc notre conseil.

Je précise également que Monsieur ROUYARD était deuxième de la liste portée par Madame BEHARY. Celle-ci étant partie à la retraite au mois de janvier, c'est donc Monsieur ROUYARD qui siège à sa place.

Le quorum est atteint. Nous avons 40 présents ou représentés. Le quorum étant de 32, nous pouvons débiter cette séance.

## **1) Propos liminaires du président**

### **Monsieur le Président**

Comme vous l'avez vu, on vous a transmis en début d'année, au début du mois de janvier, un calendrier des instances, notamment du CAC, puisque nous sommes en CAC, pléniers et restreints, ce qui permet de mieux s'organiser pour tout le monde. On essaiera donc de se tenir à ce calendrier, de ne pas le modifier, sauf s'il y a une urgence et qu'il faut positionner un conseil en urgence ou en déplacer un. S'il y a un quelconque changement, vous serez bien sûr avertis et un nouveau calendrier vous sera transmis. Avant la fin de cette année universitaire, vous aurez également le calendrier de l'année prochaine, 2023-2024, complet, c'est-à-dire de septembre à juillet. Je pense qu'avec ce nouveau type de fonctionnement, il est plus simple de nous organiser.

Je vais tout de suite prendre vos questions diverses, si vous en avez. Pas de questions ? Une main qui se lève, c'est Madame ROGERS.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Je voudrais vous poser une question concernant le référentiel PARCOURSUP. Celui qui était en vigueur à l'époque du Président JANKY est-il toujours en vigueur ou a-t-il changé ?

**Monsieur le Président**

C'est noté. D'autres questions ? Je ne vois aucune main levée, j'imagine que non. Nous allons poursuivre.

## 2) Approbation de procès-verbal : séance du 28/11/2022

**Monsieur le Président**

On commence par l'approbation du procès-verbal de notre séance du 28 novembre 2022. Avez-vous des remarques à formuler sur ce procès-verbal ?

**Monsieur Philippe BANCE, PR**

Je voulais simplement indiquer que je n'ai pas pu me connecter le 28 novembre. J'ai cherché à me connecter pendant quelques minutes, le lien ne fonctionnait pas, je ne sais pas pourquoi. D'ailleurs, je crois que je n'étais pas le seul.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

C'était aussi mon cas.

**Monsieur le Président**

Très bien, je note. Vous aviez envoyé un mail pour avertir ?

**Monsieur Philippe BANCE, PR**

Oui, mais je n'ai pas eu de retour. J'ai utilisé le lien que j'avais reçu, mais je n'ai pas pu me connecter. Mais ce n'est pas très grave !

**Monsieur le Président**

Non mais j'informerai la DSIN pour que cela n'arrive plus, si possible, ou si cela arrive encore, qu'on ait une procédure pour vous permettre de vous connecter rapidement.

D'autres remarques concernant cette séance de novembre, en particulier le procès-verbal ?

S'il n'y a pas de remarques, je propose de passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ?

**Madame Aurélie PRUDENT, étudiante pole 971**

Moi.

**Monsieur Philippe BANCE, PR**

Moi également.

**Monsieur le Président**

Madame PRUDENT et Monsieur BANCE.

Qui s'abstient ? Personne. Qui vote contre ? Personne non plus. Merci beaucoup, le procès-verbal est adopté.

## 3) Affaires institutionnelles : Schéma directeur pluriannuel handicap 2023-2026

**Monsieur le Président**

Nous poursuivons l'ordre du jour avec un seul point sur les affaires institutionnelles. Il consiste en l'adoption d'un schéma directeur pluriannuel handicap 2023-2026. C'est un document que chaque université doit

produire. Il vous a été transmis. Il a été réalisé sous le pilotage de la VP RSU, Madame Claudya PARIZE (qui est connectée normalement pour ce point).

Avez-vous des remarques ou des questions sur ce document ? Vous pouvez prendre la parole car je ne vois pas forcément tout de suite les mains levées s'il y en a. S'il n'y a pas de questions, ni de remarques, on va passer au vote.

**Monsieur Jean-Louis JOACHIM, MCF**

Monsieur le Président, j'ai une question.

**Monsieur le Président**

Allez y.

**Monsieur Jean-Louis JOACHIM, MCF**

En page 16 du document, il est porté l'organisation de journées de sensibilisation avec *l'association*, mais quelle association ?

**Monsieur le Président**

Madame la vice-présidente, vous pouvez répondre ?

**Monsieur Jean-Louis JOACHIM, MCF**

C'est en page 16.

**Monsieur le Président**

Je vous interromps juste un instant. Je crois que Madame DAVID est avec nous également. Madame DAVID, vous êtes bien là ?

**Madame Carine DAVID, PR**

Oui, je suis là.

**Monsieur le Président**

D'accord, très bien. C'est pour vous noter *présente*.

Normalement, Madame PARIZE devrait être connectée. Elle est dans le bâtiment, pas très loin de l'administration générale. Si jamais on n'a pas de réponse, on sortira ce point du document, parce qu'on ne peut pas avoir un point de ce type qui n'est pas renseigné. J'imagine qu'il n'y avait peut-être pas eu de retour. En attendant de savoir si elle est là, je crois qu'il y a une autre question, il me semble ? Madame VEGA ?

**Madame Anubis VEGA-RUA, personnalité extérieure**

Deux petites remarques concernant la forme. Sur la page 8, la qualité de la figure n'est pas tout à fait correcte.

**Monsieur le Président**

En effet, elle n'est pas très visible.

**Madame Anubis VEGA-RUA, personnalité extérieure**

Ensuite, dans la table des matières, dans les titres « *Axes du schéma directeur de la mission handicap* », il manque un espace entre *mission* et *Handicap*.

**Monsieur le Président**

D'accord. Effectivement, on a repéré entre temps quelques petites coquilles, mais merci, je note également. Pour l'image, je pense que cela ne sera pas trop compliqué d'améliorer sa qualité. Si on n'a pas de réponse de Madame PARIZE, je pense qu'on va tout simplement devoir retirer l'information manquante. Ce n'est pas très grave. Je vérifie... Monsieur JOACHIM, vous m'avez dit que c'était à la page 16 ?

**Monsieur Jean-Louis JOACHIM, MCF**

Tout à fait, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

Le point « *Actions ponctuelles* », « *Organisation de journées de sensibilisation avec l'association XXX* ». Écoutez, de toute façon, l'enlever ne va rien changer. Si on a des associations qui souhaitent participer à ces actions, elles seront les bienvenues.

**Madame ?**

Est-ce qu'on ne peut pas le laisser et mettre « *avec des associations* » sans préciser ?

**Monsieur le Président**

Oui, on va faire cela. On va enlever « *l'association XXX* », on va dire, « *avec des associations* »...

**Madame ?**

Si tout le monde est d'accord.

**Monsieur le Président**

...« *volontaires ou autres* », enfin qui souhaitent y participer. Ce sera beaucoup plus simple . Merci beaucoup. D'autres remarques sur la forme ou le fond ? A priori, non. Je vous propose qu'on passe au vote sur ce document.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci.

Ce schéma directeur pluriannuel du handicap est adopté à l'unanimité, avec bien sûr, les remarques que vous avez formulées et qui seront prises en compte intégralement.

**Monsieur le Président**

Nous passons aux affaires pédagogiques.

## 4) Affaires pédagogiques

### a) Dossier d'auto-évaluation des formations d'ingénieur de l'UA – nouvelle accréditation

**Monsieur le Président**

Nous avons en premier lieu le dossier d'auto-évaluation des formations d'ingénieurs pour leur accréditation. Il y a un léger décalage avec l'accréditation de l'établissement (qui se fait sur un autre calendrier). Auriez-vous des questions sur ce document ? C'est un document qui a été produit par le département d'ingénierie et l'équipe pédagogique des formations d'ingénieurs. S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Excusez-moi, je n'avais du mal à réactiver mon micro. Il y avait beaucoup de coquilles dans le document. Est-ce qu'il serait possible d'avoir une version plus propre ? Il y a vraiment beaucoup de fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation, et aussi, certaines notions me semblent erronées. On évoque la CFVU de l'Université des Antilles. Or, sauf erreur, il n'y en a pas. Il y a deux CFVU par pôle. Voilà, il y a des petites choses comme cela qui auraient peut-être nécessité un petit toilettage. Je sais qu'on est déjà un peu en retard dans le calendrier, mais c'est un peu dommage que ce ne soit pas toiletté.

**Monsieur le Président**

Très bien, on transmettra cette requête au département d'ingénierie, notamment pour la CFVU car, effectivement, c'est une erreur factuelle, mais aussi s'il y a des coquilles dans le texte, une relecture s'impose certainement. Très bien, Madame ROGERS.



Je vous propose, avec cette proposition de demande de correction au département d'ingénierie, de procéder au vote sur ce document.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Le document est adopté, mais on va tout de même demander une relecture et une correction, notamment pour cette question de CFVU.

## **b) Fiches RNCP des formations d'ingénieur**

### **Monsieur le Président**

Toujours pour les formations d'ingénieurs, les fiches RNCP pour les deux formations dispensées au niveau de ces formations d'ingénieurs, les deux spécialités. Est-ce qu'il y a des questions ?

### **Madame Dominique ROGERS, MCF**

Oui, Monsieur le Président, j'avais noté qu'il n'y avait pas d'information concernant le suivi de la trajectoire des diplômés à six mois. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas ces données ? D'une manière plus large, cela repose aussi la question du rôle de l'Observatoire de la vie étudiante.

### **Monsieur le Président**

Vous faites référence à quelle partie du document pour ces questions de trajectoire ?

### **Madame Dominique ROGERS, MCF**

Dans le document RNCP, il y a une rubrique qui s'appelle « Taux d'insertion à six mois ». C'est le point 5.

### **Monsieur le Président**

D'accord, il est laissé vide. Je ne sais pas si c'est la DOSIP et l'Observatoire qui... Je crois que Madame Combet, la directrice de la scolarité, est connectée. Je lui avais demandé de se connecter pour ces questions, justement. Vous êtes présente ?

### **Madame Murielle Combet, directrice de la scolarité**

Oui, Monsieur le Président. Bonjour à tous.

### **Monsieur le Président**

Vous avez accompagné le département d'ingénierie. Auriez-vous des éléments à nous fournir sur le fait que cette rubrique numéro 5 soit vide ?

### **Madame Murielle Combet, directrice de la scolarité**

Les fiches ont été rentrées sur le site de France Compétences. Cette donnée, particulièrement, n'était pas requise sur le site, la demande qu'on a faite. Mais, Madame ROMANA a indiqué qu'un suivi était effectué. Je pourrais voir avec elle pour savoir si on a remonté dans ces éléments ou dans un autre document. Pour l'instant, je n'ai pas d'information, Monsieur le Président.

### **Monsieur le Président**

Il me semble qu'au niveau des formations d'ingénieurs, il y a quand même un suivi. Les effectifs ne sont pas pléthoriques et, il y a un bon suivi normalement, par le département d'ingénierie, de l'insertion des étudiants. C'est étonnant qu'il n'y ait rien.

### **Madame Aurélie PRUDENT, étudiante pole 971**

Excusez-moi.

### **Monsieur le Président**

Oui, Madame PRUDENT.

**Madame Aurélie PRUDENT, étudiante pole 971**

Je suis en formation ingénieurs et on a une information concernant l'insertion des étudiants dans le dossier d'auto-évaluation des formations ingénieurs. À la page 48, les diagrammes expliquent la répartition des embauches. Certes, ce n'est pas sur six mois, je comprends, mais on a cette information à la page 48. Madame ROMANA, Madame FLORY et Madame GASPARD, les responsables de département, assurent le suivi des insertions.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Il s'agit donc d'un oubli de report de l'information dans la fiche RNCP. En principe, sauf erreur, les informations à trois mois sont obligatoires. Ce sont des choses que font le VE en pratique, pour tous les diplômés d'ailleurs. On aurait dû les avoir, mais bon.

**Monsieur le Président**

Donc, l'information est disponible, mais elle n'a pas été retranscrite sur ces fiches. Comme Madame Combet l'a expliqué, cet élément n'était pas requis dans la saisie sur Internet. C'est peut-être la raison pour laquelle ce champ est resté vide. En tout cas, nous avons ces informations *a priori* au sein de l'établissement, fort heureusement.

Je vous propose qu'on passe au vote sur ces fiches...

**Madame Guylène AURORE, PR**

Si je peux me permettre ?

**Monsieur le Président**

Oui, Madame la vice présidente.

**Madame Guylène AURORE, PR**

Dans les fiches RNCP, cette rubrique n'apparaît pas. Ces éléments ne sont pas reportés sur les fiches RNCP.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Pourtant, c'est marqué dans le document que nous avons sous les yeux.

**Madame Guylène AURORE, PR**

C'est une trame qui permet d'apporter des informations qui sont réclamées, mais une fois qu'on vient faire la saisie sur le site, cette rubrique n'apparaît pas.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Ah...

**Madame Guylène AURORE, PR**

Madame COMBÉ l'a dit, je crois.

**Monsieur le Président**

Oui, elle l'a dit. Le document est conforme aux attentes au niveau national, et nous possédons ces éléments d'information, même s'ils ne sont pas indiqués sur cette feuille. Très bien.

**Madame Anny FLORY, PR**

Monsieur le Président, je confirme que nous avons les informations. On travaille aussi avec la DOSIP pour formaliser le suivi des étudiants.

**Monsieur le Président**

Très bien . C'est une question importante, je rebondis dessus très rapidement. Il est important que nous puissions communiquer là-dessus. Toutes les formations, dans la mesure du possible, puissent avoir des

éléments sur le devenir des étudiants diplômés. La DOSIP a cette mission, mais c'est toujours très compliqué parce que les étudiants ne répondent pas forcément aux enquêtes, en tout cas très faiblement lorsqu'ils sont partis. C'est important qu'au niveau des équipes pédagogiques, au plus près de ces étudiants diplômés, nous puissions recueillir ces informations. C'est important que nous communiquions là-dessus pour dire que nous ne formons pas des gens qui se retrouvent à errer sur le marché du travail, mais qui s'insèrent professionnellement parce que c'est vraiment le cas. On a des taux d'insertion relativement élevés dans certaines formations et ce serait bien que cela se sache.

Je ferme la parenthèse et je vous propose de passer au vote sur ces deux fiches RNCP pour les formations d'ingénieurs.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Les deux fiches sont validées à l'unanimité. Merci beaucoup.

### c) Organisation du 2ème cycle des études de médecine et modalités de contrôle des connaissances.

#### **Monsieur le Président**

Enfin, dernier point pour ces affaires pédagogiques, l'organisation du deuxième cycle des études de médecine. Ce document a été validé par le conseil de l'UFR Santé et nous a été transmis. Il est un peu long, il concerne l'organisation du deuxième cycle. Ce document est transmis ensuite au ministère une fois validé localement par nos instances. Je vous propose de passer au vote sur ce document.

Qui ne prend pas part au vote ?

#### **Monsieur ?**

Peut-être une petite remarque, si vous permettez. Pages 10 et 11, la répartition par groupe me semble relever d'un copier/coller et je n'ai pas bien vu ce qu'il en était. J'ai l'impression que le copier/coller ne donne pas les ajustements par groupe correspondants. C'est simplement une question. Je pense que ce serait à aménager.

#### **Monsieur le Président**

On va transmettre à la fac de médecine et leur demander si, dans leur document, il y a eu un copier/coller malheureux.

Je reprends le vote avec cette information complémentaire.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Le document est adopté. Merci beaucoup.

Madame la directrice de la scolarité, Madame COMBÉ, je vous libère. Je crois que vous êtes sur le Pôle Martinique. Si vous avez des rendez-vous, je vous libère et je vous remercie de votre présence.

#### **Madame Murielle Combet, directrice de la scolarité**

Merci Monsieur le président. Merci à tous.

## 5) Affaires scientifiques

### a) Dotation annuelle de fonctionnement des unités de recherche

#### **Monsieur le Président**

Merci. Nous passons à l'avant-dernier point, les affaires scientifiques et la dotation annuelle de fonctionnement des unités de recherche. Celle-ci a fait l'objet de discussion et de vote au niveau des commissions de la recherche. C'est un dossier qui est intégralement instruit par les CR. Ce tableau récapitule, en fonction des remontées des différents laboratoires, des unités de recherche et de leur activité, les dotations de chaque équipe.

Les deux VP des commissions de la recherche sont là. Avez-vous des questions sur le tableau ? Il n'y a pas de questions, je vous propose qu'on le vote.

**Madame Carole LOUIS-ROSE, MCF**

Excusez-moi.

**Monsieur le Président**

Oui ?

**Madame Carole LOUIS-ROSE, MCF**

Cela veut dire quoi « *coefficient sympa* ».

**Monsieur le Président**

Je vais laisser les collègues vice-présidents répondre, Professeur ROOS ou Professeur MOPHOU ?

**Monsieur Christophe ROOS, PR**

Le *coefficient sympa* est un coefficient qui tient compte des directions scientifiques. On part du principe que la recherche n'a pas le même coût suivant qu'elle s'applique à une recherche appliquée et une recherche qui est plus fondamentale. C'est le coefficient qui a été choisi pour intégrer cette différence de type de recherche qui est menée au sein des laboratoires. C'est un coefficient correctif, si vous voulez.

**Madame Gisèle MOPHOU, PR**

C'est ministériel, il me semble.

**Monsieur Christophe ROOS, PR**

Absolument.

**Monsieur ?**

Si vous permettez, c'est un facteur national. Comme l'a dit le Professeur ROOS, il permet de différencier d'une discipline des coûts de la recherche qui est en faveur des recherches scientifiques, des sciences dures, plutôt que des sciences « humaines et sociales ». C'est un critère national.

**Madame Carole LOUIS-ROSE, MCF**

Je vous remercie.

**Monsieur le Président**

Je précise que l'ensemble des éléments utilisés pour arriver à ces calculs ont été votés en conseil académique lors de la précédente mandature, et ce sont les mêmes que nous utilisons, y compris ces coefficients.

D'autres questions avant de passer au vote ? Pas de questions ? Très bien. Je vous remercie. On va passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Le tableau est adopté à l'unanimité. Merci.

## **b) Rubriques BQR pour répartition 2023**

**Monsieur le Président**

Deuxième point, comme vous le savez, chaque année, il y a un appel à projet du BRS qui permet... Le montant, en général, n'est pas très élevé, c'est autour de 100 000 € ou un peu plus, mais cela permet de donner un peu d'oxygène aux labos sur des sujets précis. Les commissions de la recherche ont également travaillé pour faire cette proposition d'éligibilité en termes de financement. Si ce document est validé aujourd'hui, il sera transmis à l'ensemble des unités de recherche de l'université afin que celles-ci proposent des projets qui soient cohérents avec ces rubriques et obtiennent en retour des financements. C'est un petit complément par rapport aux dotations annuelles en fonction des projets de chaque labo.

Si vous avez des questions, je vous laisse la parole.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

J'étais un peu surprise du montant de 1 200 € qui est prévu pour les déplacements, compte tenu notamment de la forte augmentation des billets d'avion. 1 200 € aujourd'hui, c'est quand même peu de choses, ne serait-ce pour aller en métropole. Et j'ai noté aussi que dans certains cas, il était noté que si le dossier était incomplet, on pouvait avoir jusqu'à 50 % de la dotation, ce qui me paraissait quand même surprenant. Si le dossier est incomplet, sur quels critères on va accepter, dans un contexte où il y a peu d'argent, de donner quand même une dotation ?

**Monsieur le Président**

La parole est aux VP CR, celui ou celle qui souhaite répondre.

**Madame Gisèle MOPHOU, PR, VP CR 971**

Dans quelle rubrique vous avez vu Madame ROGERS ?

**Monsieur le Président**

C'est la première, « Mission des doctorants ».

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Il est indiqué : « *Seuls 50 % de ce forfait est attribué dans le cas d'information manquant partiellement* ». Or, les demandes, c'est *nom de l'étudiant, date prévue, pertinence du déplacement*. C'est le minimum du minimum quand même. S'il manque quelque chose, comment peut-on accorder une dotation ? Cela paraît surprenant.

**Madame Gisèle MOPHOU, PR**

Je pense que nous sommes parties tout simplement sur le fait qu'il fallait favoriser les jeunes docteurs pour les missions. Et assez souvent, parfois, ces jeunes docteurs veulent bien voyager, mais n'ont pas encore la date où on fait l'appel à projets. Ils n'ont pas encore trouvé, une conférence où ils vont assister. Pourtant, ils savent qu'ils vont assister à une conférence pendant l'année et s'inscrivent quand même. Par exemple, nous avons lancé l'appel à projets, si cela commence au mois de mars et que le doctorant n'a pas mis qu'il devait assister au mois de juin où il a quelque chose d'intéressant, il est pénalisé, il est obligé d'aller vers les labos. C'est pour cela qu'on a ouvert un peu cette piste.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

D'accord, je comprends l'idée. Merci.

**Monsieur Christophe ROOS, PR, VP CR 972**

Sur la deuxième partie de la question par rapport aux 1 200 €, on s'est posé la question et on a pris en compte l'augmentation liée aux coûts de l'énergie, etc. L'année dernière, c'était 1 000 € et on a rajouté 200 € sur le tarif de l'année antérieure. On a quand même intégré, peut-être pas de façon totalement satisfaisante, mais on a pris en compte ce critère et on a augmenté de 200 €. Le billet passé de 1 000 à 1 200 € enfin, l'aide, le soutien.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

D'accord. Merci beaucoup.

**Monsieur le Président**

Merci. Précisons qu'il s'agit de soutien, *a priori* de cofinancement. Il est illusoire de penser qu'on pourra financer totalement une mission, notamment dans l'Hexagone ou à l'étranger, avec l'hébergement, le transport, les frais d'inscription à la conférence ou au colloque avec simplement 1 200 €. Mais les laboratoires ont des ressources propres, répondent à des appels à projets, ont une dotation, et c'est quand même une aide parce qu'il est important que les doctorants soient aidés dans leur parcours.

**Monsieur Christophe ROOS, PR**

Absolument. Merci beaucoup.

**Monsieur le Président**

Je vous en prie. Est-ce que vous avez d'autres remarques ou questions sur ce document ? Non. On va passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

À l'unanimité. Merci.

Je voudrais remercier l'ensemble des membres des commissions de la recherche qui ont travaillé sur ces deux documents que nous venons de valider. Là aussi, c'est important que les deux CR puissent travailler ensemble. On n'a pas de CFVU d'établissement, mais on n'a pas plus de commission de la recherche d'établissement, ce qui est parfois problématique. Donc, c'est bien que les collègues arrivent à travailler et à construire ensemble des documents pour l'ensemble de l'établissement. C'est une belle avancée. Cela permet un fonctionnement beaucoup plus fluide et cohérent de notre université.

## 6) Questions diverses

### Question concernant PARCOURSUP

**Monsieur le Président**

Nous avons un dernier point, une question diverse de Madame ROGERS. Vous me demandiez si le référentiel PARCOURSUP, qui avait été établi précédemment, avait changé. La réponse est simple : non, il n'y a pas eu depuis de référentiel PARCOURSUP. S'il a bien été voté précédemment, il est toujours valable puisque rien n'a été abrogé, rien n'a été voté depuis. Madame ROGERS, vous avez pu entendre ?

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

J'avais éteint mon micro, c'est pour cela que vous n'avez pas entendu ma réponse, mais je vous remercie. Je pense que beaucoup de collègues sont dans l'ignorance de ce référentiel. Peut-être faudrait-il rappeler aux collègues qu'il existe et qu'ils ont des droits à cet égard, puisqu'on est dans la période des CEV, notamment. On n'a pas encore commencé, je n'ai pas vu passer les informations concernant les prochains dispositifs d'aide pour les oui si, mais je pense que cela ne va pas tarder. En tout cas, il est important que les collègues aient une idée précise de ce à quoi ils peuvent avoir droit dans ce domaine.

**Monsieur le Président**

Je vais demander à la directrice de la scolarité – qui a aussi en charge PARCOURSUP, depuis son arrivée – de vérifier l'existence de ce référentiel. S'il est valable, valide, on va le transmettre aux collègues afin qu'ils soient informés.

**Madame Dominique ROGERS, MCF**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

Chers collègues, merci beaucoup. Nous sommes arrivés à la fin de ce conseil. Merci d'avoir été là, même si je pense que pour certains, cela a été compliqué compte tenu de la situation sociale. Mais merci de votre présence pour l'établissement. Au revoir. Bonne matinée.

\* \* \*